



inform **contact**

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

N 48

Janvier - Mars 2005

Déclaration de la CGS à l'occasion de la Journée internationale de la femme

La CGS a fait une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la femme par laquelle elle a souligné un rôle important que les femmes jouent dans le développement des pays de la Communauté. Elles représentent une bonne moitié de tous les travailleurs.

Ce dernier temps des changements positifs ont eu lieu dans le règlement des problèmes des femmes dans les pays de la CEI. Des plans et des programmes nationaux ont été adoptés et réalisés pour améliorer la situation de la femme. Des lois sur l'égalité en droits entre homme et femme ont été adoptées au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. De pareilles lois sont au stade d'élaboration en Russie, en Ukraine et en Géorgie. Le projet de loi soumis par les syndicats de la CEI "Les garanties publiques pour les chances et les droits égaux des hommes et des femmes" est actuellement en discussion dans l'Assemblée interparlementaire de la CEI.

Cependant, souligne la CGS, il y a toujours une grande distance entre les principes proclamés et la situation réelle. Dans certains cas les plans et les programmes du règlement des problèmes des femmes portent un caractère déclaratif et n'ont pas de financement nécessaire. Les femmes ont beaucoup souffert à cause des réformes économiques irréfléchis. Le chômage parmi les femmes, souligne la déclaration de la CGS, reste toujours très élevé; leurs salaires sont souvent au dessous de salaires des hommes; les normes spécifiques de la sécurité du travail des femmes ne sont pas respectées. Le SMIG dans la plupart de pays de la CEI ne correspond pas au minimum vital ce qui mène à l'accroissement des familles pauvres et démunies, surtout des familles où la mère est célibataire. La misère pousse les femmes dans l'économie de l'ombre, y compris pour l'exploitation sexuelle (assez souvent les femmes deviennent victimes du trafic des êtres humains) ou pour le trafic de drogue. Les circonstances poussent aussi les femmes à l'immigration clandestine. Tout cela non seulement détruit la vie des femmes, mais aussi conduit

à l'aggravation de la situation démographique dans beaucoup de pays de la CEI.

La CGS a appelé ses organisations membres à intensifier la lutte contre toute forme de discrimination envers les femmes au marché du travail, à lutter pour le salaire égal pour le travail égal et pour l'égalité réelle entre hommes et femmes. Il est nécessaire aussi de contribuer au développement des organisations de femmes dans les structures syndicales, de promouvoir les femmes actives aux postes dirigeants dans les syndicats. De même, la CGS a appelé ses membres à lutter avec les ONG de femmes pour l'augmentation du rôle politique et du statut social des femmes, contre toute forme de discrimination des femmes dans le travail.

Les dirigeants de la CGS et de la CISL se rencontrent à Moscou

Une rencontre entre les dirigeants de la CGS et la délégation de la Confédération internationale des syndicats libres dirigée par Guy Ryder a eu lieu le 2 mars au Palais du travail à Moscou.

La discussion a porté sur les questions de la possibilité de la coopération entre deux organisations dans la défense des droits syndicaux et des intérêts des travailleurs de la CEI. Les parties ont échangé d'informations sur les activités et les tâches actuelles de leurs organisations. L'échange d'opinions a eu lieu aussi sur la situation dans le mouvement syndical international, sur-

tout après la décision historique du 18ème congrès de la CISL de créer sur la base de la CISL et de la CMT une nouvelle centrale syndicale mondiale. La similitude d'appréciation et des positions sur plusieurs problèmes qui préoccupent le mouvement syndical international a été signalée.

La délégation de la CGS a été composée de personnes suivantes: Mikhail Chmakov, président de la CGS, Viktor Karniuchine, vice-président, Vladimir Scherbakov, secrétaire général, Albert Potapov, secrétaire général adjoint et Valéri Kravtsov, chef du Département international.

A part Guy Raider, Uber Cambier, chef du secteur chargé des relations avec les syndicats de l'Europe centrale et de l'Est, Vadime Borisov, représentant de la CISL dans la CEI et Svétlana Chékérdjiéva, représentante de la Fédération internationale des travailleurs de la métallurgie, coordinatrice des Fédérations internationales syndicales dans la CEI ont représenté la CISL à cette rencontre.

Déclaration de la CGS liée aux événements en Géorgie

Le 21 février la Confédération générale des syndicats a fait une déclaration liée aux tentatives des pouvoirs de la Géorgie de s'emparer de la propriété légale des syndicats et à l'arrestation de Lachi Tchitchinadzé, vice-président de l'Union des syndicats. La CGS a souligné dans sa déclaration que

les pouvoirs de ce pays bafouent les actes normatifs internationaux et les droits des syndicats reconnus par la Constitution nationale en vigueur. La CGS a exigé la libération immédiate du leader syndical et le règlement de tous les problèmes entre les pouvoirs et les syndicats sur la base du droit.

Arménie: l'aide de l'OIT

Une rencontre entre Juan Somavia, directeur général du BIT, et la délégation de l'Arménie dirigée par A.Vartanian, ministre du Travail et des Questions sociales, a eu lieu dans le cadre de la 7ème Réunion régionale européenne de l'Organisation internationale du travail tenue à Budapest (Hongrie) du 14 au 18 février.

Lors de la rencontre le ministre a informé que l'Arménie participe pour la première fois à une réunion régionale européenne de l'OIT. Il a fait aussi savoir que durant l'année 2004 l'Arménie a ratifié 9 conventions dans le domaine du travail, 15 conventions seront ratifiées prochainement. Bientôt, l'Arménie se joindra à toutes les conventions fondamentales sur les droits de l'homme.

M. Vartanian a souligné l'importance du Programme de coopération technique pour les années 2004 – 2005 signé par les partenaires sociaux de l'Arménie et l'Organisation internationale du travail.

Les parties ont discuté des dossiers où l'Arménie compte sur l'aide de l'OIT, à savoir: la réforme du système

des pensions de retraite, l'inspection du travail d'Etat et la mise en oeuvre des conventions ratifiées.

Juan Somavia a confirmé l'intention de l'OIT d'aider l'Arménie dans la résolution de tous les problèmes mentionnés.

Bélarus: les syndicats critiquent les partenaires sociaux

La Fédération des syndicats de Bélarus (FSB) a discuté de la réalisation de la Convention collective générale pour les années 2004 – 2005.

Il a été souligné lors de la discussion que les employeurs ne respectent pas pleinement leurs obligations contenues dans les conventions collectives quant au transfert des cotisations syndicales aux comptes des syndicats. L'article concernant la mise à la disposition de syndicats de locaux (exemptés de charges), d'équipements nécessaires, du transport et de moyens de communication n'est réalisé que partiellement.

Tous les employeurs n'ont pas augmenté les salaires des travailleurs d'au moins 30% ni présenté aux travailleurs des congés supplémentaires prévus par la Convention générale lors du passage à l'embauche par contrat de travail. Le gouvernement, à son tour, ne respecte pas assez souvent la clause de la convention sur les consultations obligatoires avec les syndicats prévues par la Convention générale lors de l'élaboration des actes normatifs qui tou-

chent les droits de travail et socio-economiques des citoyens. Par ailleurs, la FSB considère que le patronat et les pouvoirs n'accordent pas suffisamment d'attention à la création des conditions de travail sans danger ce qui provoque la croissance des accidents.

Bélarus: la FSB élargit ses rangs

En octobre 2004 la FSB a commencé une campagne de syndicalisation aux PME et a pris la décision de prêter une attention particulière à la défense des travailleurs dans les entreprises où les organisations syndicales n'ont pas encore été créées.

Selon les données de la FSB, 185 nouvelles organisations syndicales de base ont été formées avant mars 2005 ce qui a augmenté le nombre d'adhérents à la FSB de 9 190 personnes. Les fédérations de branche et leurs organisations régionales continuent le travail de syndicalisation aux PME et surtout aux entreprises des zones de libre-échange.

Géorgie: les syndicats se prononcent contre les licenciements massifs

La situation sociale en Géorgie se complique par les licenciements massifs liés au processus de privatisation, de réorganisation et de liquidation accélérées des entreprises, établissements et organisations. Les négociations de l'Union des syndicats de la Géorgie (USG) avec les pouvoirs pour régler et at-

ténuer les conséquences sociales de ces changements pour les travailleurs n'ont pas donné de résultats escomptés. Le 18 janvier 2005 la direction de l'USG a pris la décision d'entamer des actions syndicales de protestation.

Le 2 février des actions de protestation préventives avec des milliers de participants ont eu lieu à Tbilissi et à Batoumi. Iraklii Tougouchi, président de l'USG, intervenant au meeting à Tbilissi, a souligné que les pouvoirs non seulement ne luttent pas contre la violation de la législation en vigueur, mais au contraire la favorisent explicitement. Le parlement de la Géorgie a apporté des amendements discriminatoires au Code du travail. Sur l'initiative du patronat la procédure de licenciement des travailleurs a été facilitée et le paiement des compensations pour licenciement a été suspendu jusqu'à janvier 2006. Le délai du préavis de licenciement a été réduit, passant de deux à un seul mois. Les travailleurs sont mis à la porte sans aucune possibilité ni perspective de trouver un emploi.

Les participants au meeting ont prévenu les pouvoirs que si les revendications des syndicats ne sont pas pris en considération, les actions de protestation prendront un caractère permanent. Les participants au meeting ont aussi adopté un message adressé au président de la République, au parlement et au gouvernement du pays. Le message demande d'abroger les amendements apportés au Code du travail et de garantir la participation des repré-

sentants des syndicats et des travailleurs au processus de privatisation.

Géorgie: la pression sur les syndicats continue

Le Comité Exécutif de USG a fait une déclaration qui souligne que depuis l'année dernière le gouvernement essaye de faire pression sur les syndicats en utilisant des accusations mal fondées et des repressions tout en demandant de remettre entre ses mains la propriété syndicale. Le gouvernement de la Géorgie est préoccupé par l'activité de jeunes militants syndicaux récemment élus et les actions de protestation qu'ils organisent et qui ne sont qu'une conséquence des justes revendications des travailleurs. Ainsi, le 19 février le Parquet général a arrêté sous un faux prétexte d'escroquerie et de machinations financières Lacha Tchitchinadzé, vice-président de l'USG. Lors de la perquisition dans son appartement, la demande de l'USG au tribunal concernant son droit à la propriété, ainsi que la liste des objets qui sont la propriété syndicale ont été confisquées. Cette action, souligne la déclaration, n'est qu'une provocation brutale dont le but est d'intimider les dirigeants syndicaux.

La déclaration souligne aussi que la propriété des syndicats est protégée par la Constitution et par la loi "Sur les syndicats". Le Comité Exécutif a exigé de mettre fin au chantage et aux actions illégales contre la centrale syndicale et ses dirigeants.

Géorgie: une décision du Conseil de l'USG

Le 25 février le Conseil de l'Union des syndicats de la Géorgie a pris à sa réunion extraordinaire la décision de transmettre volontairement à l'Etat 90% de sa propriété. Au dire d'Iraklii Tougouchi, président de l'USG, 51 objets de la propriété syndicale seront transmis entre les mains de l'Etat, parmi lesquels maisons de repos, sanatoriums, hôtels et pensionnats situés dans les zones balnéaires du pays.

Kazakhstan: le succès de la lutte syndicale

La Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan a hautement apprécié le décret du Président Noursoultan Nazarbaïev concernant les amendements et les suppléments à la loi "Sur le travail dans la République du Kazakhstan."

L'apparition de cette loi a été précédée par la lutte longue de 4 ans que les syndicats ont menée contre la discrimination des salariés. La loi abroge les normes de travail qui permettaient aux employeurs d'imposer aux travailleurs des contrats de travail de courte durée en les privant ainsi de toutes les garanties sociales. Dorénavant, les contrats individuels pour un délai déterminé jusqu'à un an ne seront permis qu'à condition d'un travail de courte durée soit pour remplacer un travailleur provisoirement absent. L'employeur n'a pas le droit de déclarer un lock-out ou bien de licencier les travailleurs pour leur parti-

ciation à une grève reconnue illégale par un tribunal. Les droits des jeunes et des femmes, ainsi que des organisations syndicales ont été élargis. L'employeur n'aura pas non plus le droit, sans accord du syndicat, de changer les conditions du travail et de licencier dans certains cas les travailleurs membres des syndicats.

Kazakhstan: la convention tripartite est signée

La Convention générale tripartite pour les années 2005 – 2006 a été signée le 19 janvier. Les partenaires sociaux: les syndicats, le gouvernement et les employeurs, se sont chargés de mener une politique visant à augmenter les revenus de la population. Le minimum vital en tant qu'indice social de base sera discuté régulièrement à la Commission tripartite républicaine. Le nombre des produits alimentaires faisant la base du calcul du minimum vital sera augmenté pour passer de 20 à 43. La part des produits alimentaires dans le minimum vital sera de 60% et la part de biens et de services sera portée à 40%. Lors du calcul des pensions de retraite et des indemnités sociales le gouvernement devra utiliser à partir de 2006 l'indice social de base.

Il est prévu que le SMIG ne doit pas être en dessous du minimum vital, le salaire des enseignants et des médecins doit être majoré par étapes durant 2005 – 2006, l'Union patronale s'est engagée à couvrir les arriérés de salaires et les transferts d'argent aux caisses de retraite.

Kazakhstan: un conflit du travail dans l'industrie houillère

Le 4 mars Syazbek Moukachev, leader de la FSRK, a adressé une lettre au directeur général de la société par actions "Mittal Steel Temirtau" en exprimant son inquiétude quant à la tension sociale parmi les travailleurs de la compagnie et surtout dans les mines. Il a appelé la direction de la compagnie à ouvrir des négociations avec le syndicat des mineurs de la compagnie.

En janvier 2005 la conférence des mineurs a formulé ses griefs à la direction de la compagnie, pour son refus d'ouvrir des négociations collectives et de signer une nouvelle convention collective, pour son intention de fermer une partie des mines et de très bas salaires payés aux travailleurs des mines.

L'administration de l'entreprise a fait fi des demandes des syndicats. Le propriétaire de l'entreprise Lakshmi Mittal, citoyen de l'Inde, qui vit en Grande Bretagne, a pu mater les actions de protestation des travailleurs en utilisant ses liens avec les autorités de la ville de Temirtau.

Syazbek Moukachev, informe dans sa lettre la direction de la compagnie qu'en cas de son refus d'ouvrir des négociations avec le syndicat des mineurs, la centrale syndicale nationale organisera des actions de solidarité avec les mineurs et demandera de l'aide au tribunal et auprès des organisations internationales.

Kirghizistan: coopération avec les syndicats des Etats-Unis

La Fédération des syndicats du Kirghizistan et le Centre de la solidarité ouvrière de l'AFL-CIO (centrale syndicale des Etats-Unis) ont signé un accord de coopération dans la défense des droits de travail. Cet accord prévoit la coopération dans la politique de l'emploi productif, la lutte contre le chômage, l'organisation du marché du travail et le perfectionnement de l'activité des structures syndicales.

Kirghizitan: vers le congrès de la centrale syndicale nationale

La 8ème session plénière de la Fédération des syndicats du Kirghizistan a eu lieu le 18 janvier 2005. Sagin Bozgounbaev, président de la centrale, a analysé l'activité des syndicats durant l'année écoulée et a déterminé les démarches principales des structures syndicales pour la campagne électorale de l'année en cours.

Des conventions collectives ont été signées aux 80% des entreprises où les syndicats existent. Ces conventions prévoient plusieurs avantages sociaux pour les travailleurs en dessus de la législation nationale en vigueur: augmentation des salaires, crédits sans intérêt pour la construction de logements, compensation pour le chômage technique.

Le nouveau Code du travail a été adopté avec la participation active des syndicats. Il prévoit la défense

des salariés lors de la faillite des entreprises et un SMIG qui ne doit pas être en dessous du minimum vital.

En même temps, a souligné Bozgounbaev, les contradictions entre le travail et le capital s'aggravent. Certaines structures d'Etat ainsi que les employeurs essayent d'apporter des amendements à la législation en vigueur qui détériorent les droits socio-économiques des salariés.

Malgré les changements positifs dans le développement économique du pays la différence entre les revenus des citoyens s'accroît. Les revenus des 10% des citoyens les plus aisés dépassent de 21 fois les revenus des plus démunis. Le nombre des chômeurs a augmenté de 2,9%. Par manque du travail, 25 à 30 % de la population active ont quitté le pays. Les arriérés de salaires représentent 440,2 millions de soms, soit 10,8 mln de US dollars.

Les participants à la session ont pris la décision de convoquer le XXème congrès des syndicats du Kirghizistan en septembre 2005. En même temps le centenaire des premières organisations syndicales créées en Kirghizie sera fêté.

Le leader de la FSK a souligné que la campagne électorale doit être utilisée pour faire avancer les revendications légales des syndicats, leurs propositions concrètes sur les problèmes socio-économiques dans l'intérêt des travailleurs. Bozgounbaev a surtout souligné la nécessité de renforcer les efforts pour lutter contre les tentatives du

patronat de mettre sous contrôle les organisations syndicales et parfois même de liquider les syndicats de base.

Kirghizistan: la FSK a soutenu le gouvernement de confiance populaire

Le Conseil de la Fédération des syndicats du Kirghizistan a déclaré que bien avant le conflit politique ayant résulté des législatives, la centrale avait appelé les parties d'opposition d'entamer un dialogue et à résoudre toutes les contradictions par la voie civilisée sans recours à la force.

Cependant, dans cette période les pouvoirs n'ont pas réagi à cet appel et le peuple a exécuté sa volonté en écartant du pouvoir les personnes qui ont perdu sa confiance.

Le Conseil a déclaré son plein soutien au gouvernement de confiance populaire et son intérêt de sauvegarder la stabilité dans le pays. Il a appelé les militants syndicaux, tous les compatriotes à faire preuve de calme, de retenue et à contribuer à la réalisation des meilleurs espoirs des citoyens du Kirghizistan. Il a aussi appelé les structures syndicales de tous les niveaux à établir une coopération constructive avec les nouveaux pouvoirs.

Moldova: une campagne nationale contre l'économie informelle

La Confédération des syndicats de la République de Moldova a lancé une campagne nationale sous le slogan "Travail légal – à toi et au pays".

Des mesures visant à diminuer la part de l'économie informelle et de ses conséquences négatives pour l'économie nationale ont été élaborées avec les partenaires sociaux.

Les actions prévues par la CSRM se développeront dans trois directions: a) développement du niveau de connaissances; b) perfectionnement du travail d'organisation c) développement du dialogue social. Il est prévu de créer un Centre national d'information pour les travailleurs qui sont dans l'économie informelle. Il est prévu aussi de distribuer largement des documents imprimés et visuels expliquant le caractère du travail informel, d'organiser des initiatives sociales.

En février 2005 la Fédération des syndicats des travailleurs des PME et l'Association patronale des PME ont organisé une table ronde consacrée à la défense des travailleurs occupés dans l'économie informelle. Il a été souligné à la conférence que l'Etat n'a pas créé de conditions favorables pour le développement des PME. A cause des barrières artificielles et des impôts très élevés plusieurs employeurs sont contraints de travailler dans l'économie de l'ombre.

Moldova: la convocation du congrès de la centrale syndicale

Le Comité Exécutif de la CSRM a pris la décision de convoquer le 4ème congrès de la centrale syndicale le 27 octobre 2005. Le Comité Exécutif a adopté aussi le plan de préparation du congrès.

Moldova: les demandes de l'OIT

Le Comité pour la liberté d'association de l'OIT a publié le rapport sur la violation des droits syndicaux en République de Moldova. Le rapport souligne de multiples faits d'ingérence des pouvoirs et des structures patronales dans les affaires des syndicats, précisément les tentatives d'obliger les travailleurs de passer d'un syndicat à l'autre. Cela concerne surtout les adhérents de la Fédération nationale des syndicats des travailleurs de l'agriculture et de l'industrie alimentaire "Agrosyndind". Le Comité de l'OIT a demandé au gouvernement de Moldova de donner des explications quant à l'ouverture il y a deux ans des poursuites judiciaires contre ce syndicat. Selon l'OIT, il est aussi nécessaire d'ouvrir une enquête indépendante concernant le transfert de certains syndicats de base de la Fédération "Agrosyndind" dans une autre fédération des travailleurs agricoles. Le Comité a demandé au gouvernement de Moldova d'arrêter la pression sur les syndicalistes et de garantir l'accès libre des militants syndicaux aux entreprises de la branche.

Russie: la FNPR critique la politique sociale du gouvernement

La Fédération des syndicats indépendants de la Russie a fait une déclaration liée aux actions de protestation spontanées de la population qui ont eu lieu après l'adoption de la loi 122 sur le remplacement des avantages sociaux en nature par des compensations en espèces. La

déclaration souligne que lors de la préparation et de la discussion du texte de la loi, les syndicats ont à maintes reprises prévenu les pouvoirs que cette loi est adoptée d'une façon irréfléchie et précipitée. L'ampleur des actions de protestation n'a que confirmé ces craintes des syndicats. Il s'est avéré que dans plusieurs régions ces compensations ne sont pas suffisantes et adéquates aux avantages sociaux qu'elles auraient dû remplacer. Cela a lésé les intérêts des gens et a affaibli leur protection sociale. Cependant, là où le passage au nouveau système a été mieux préparé il n'a pas eu des conflits sociaux (Moscou, Mourmansk, Volgograd, etc.).

La FNPR a déclaré qu'il faut revenir sans délai à la discussion de la pratique de la réalisation de cette loi dans les commissions tripartites régionales et en cas de nécessité, apporter des amendements dans la législation régionale et nationale en vigueur. Si le processus de négociations reste sans résultat la FNPR se réserve le droit d'organiser des actions de protestation et d'autres formes de pression sur les pouvoirs législatif et exécutif.

Le 9 février le Comité Exécutif de la FNPR a discuté de la tactique des actions et des revendications des syndicats pour obtenir l'augmentation des salaires dévalués par le changement de la structure des dépenses des travailleurs et de leurs familles, par l'augmentation des prix des biens et des services et les conséquences de la mise en oeuvre de la loi 122.

Le 21 février la FNPR a présenté ses remarques au projet du Programme du développement socio-économique pour les années 2005 – 2008. La FNPR a souligné dans ses remarques que la politique argumentée dans le domaine des revenus de la population est absente de ce programme. Les indicateurs sociaux déterminant le niveau du capital humain et du développement de la qualité de vie pour la période allant jusqu'à 2008 y manquent aussi. Le programme comporte pratiquement le refus de l'Etat d'élaborer le programme social et d'assurer des garanties sociales sur tout le territoire du pays, ce qui contredit la Constitution de la Russie. Le 25 février à la réunion de la Commission tripartite nationale ce projet du Programme a été rejeté et renvoyé au gouvernement pour mise au point.

Russie: conférence de presse de Mikhail Chmakov

Le 3 mars 2005 le leader de la FNPR Mikhail Chmakov est intervenu devant les rédacteurs en chef des médias syndicaux et leur a parlé des orientations principales des actions des syndicats. Parmi lesquelles – la lutte pour l'augmentation des salaires et pour mener le SMIG jusqu'au minimum vital, l'abrogation de la loi sur l'impôt social unique et d'autres tâches.

A l'heure actuelle, a souligné Chmakov, la FNPR fait le sondage auprès de ses organisations membres concernant l'organisation d'une campagne nationale de pro-

testation contre la "monétarisation" des avantages sociaux en nature et l'augmentation des tarifs pour les services communaux. Près de la moitié des organisations syndicales se prononcent pour avancer ces revendications lors des actions traditionnelles du 1er Mai, d'autres organisent des actions de protestation elles-mêmes.

Mikhail Chmakov a précisé la position de la FNPR concernant la réforme du logement et des services communaux. D'une part, a-t-il souligné, dans les conditions de l'économie de marché, tout producteur des biens et des services doit recevoir une rémunération adéquate dont dépend l'assortiment et la qualité des services, ainsi que les salaires des travailleurs de la branche. D'autre part, il est nécessaire de mettre en marche les mécanismes de compensation pour les couches de la population démunies et celles qui ont droit aux avantages. En plus, conformément à la législation, les tarifs pour les services communaux ne doivent pas dépasser 22% du revenu total de la famille.

Parlant des arriérés de salaires, M.Chmakov a souligné que selon l'information que la FNPR reçoit de syndicats de branche, ils sont rares aux entreprises où les syndicats de base existent. En somme, les arriérés de salaires représentent aujourd'hui 19 milliards de roubles. Les syndicats sont surtout préoccupés par les arriérés de longue durée (plus de trois semaines). En même temps Chmakov s'est pro-

noncé contre les grèves de la faim comme forme de protestation qui nuit plutôt aux salariés qu'aux employeurs. Les grèves, c'est une forme de lutte beaucoup plus efficace, mais les syndicats recourent assez rarement à cette forme de protestation en raison du manque d'expérience d'organisation des grèves en pleine conformité avec la loi en vigueur.

Dans sa réponse sur le dialogue social et ses perspectives en Russie, Chmakov a souligné que le dialogue social au niveau des entreprises se développe positivement. Bon nombre des syndicats de base ont signé des conventions collectives. Cependant, le comportement de la hiérarchie vis-à-vis de ce partenariat provoque l'inquiétude des militants syndicaux. Le gouvernement actuel fait souvent fi de l'opinion des syndicats.

Le président de la FNPR a souligné qu'aujourd'hui la fédération réunit à peu près 50% de la population active. La syndicalisation bouge difficilement, les nouveaux propriétaires et l'administration des entreprises font tout pour freiner ce processus.

Russie: les Palais du travail, qu'est ce qu'ils vont devenir?

Intervenant le 17 mars à la réunion du gouvernement, Michail Chmakov a dit que dans certaines villes du pays les syndicats ont leurs sièges dans les Palais du travail classés monuments fédéraux de l'histoire, si bien que le gouvernement demande

que les syndicats payent maintenant des loyers inacceptables.

Chmakov a demandé au gouvernement qu'il adopte des mesures nécessaires pour exempter les syndicats de ce paiement inadmissible pourqu'ils puissent utiliser toujours les bâtiments qu'ils occupent plus de 70 ans. Dans son intervention il a souligné qu'en 1925 le Soviet des commissaires du peuple a remis par son décret ces bâtiments aux syndicats en jouissance perpétuelle.

Tadjikistan: les tâches des syndicats

Le Conseil Général de la Fédération des syndicats du Tadjikistan a discuté à sa réunion tenue en janvier 2005 de l'activité de la centrale en 2004. En coopération avec les pouvoirs d'Etat et les organisations internationales les syndicats ont prêté surtout attention à la lutte contre le chômage, aux problèmes de l'émigration et à l'augmentation du niveau de vie des salariés.

Mourodali Salikhov, président de la centrale, a souligné que les syndicats ont encore beaucoup à faire pour liquider les arriérés de salaires et pour renforcer leur contrôle sur l'application des normes d'hygiène et de la sécurité du travail dans les entreprises.

Une attention particulière doit être prêté au travail avec les jeunes, au rôle des syndicats de base et à la syndicalisation ultérieure.

Le Conseil Général a adopté un document reflétant la position de la

centrale dans les élections législatives et locales.

La campagne électorale syndicale débutera au premier trimestre 2005 pour s'achever en mai 2006 par le 18ème congrès des syndicats.

Ukraine: les nouvelles conditions de l'activité des syndicats

Le Conseil de la Fédération des syndicats d'Ukraine a discuté à sa réunion de 21 janvier de l'activité des syndicats dans les nouvelles conditions socio-économiques.

Le Conseil a adopté un message à Victor Youchenko, président de l'Ukraine, qui confirme la volonté des syndicats de participer à la construction de la société civile et à la résolution des problèmes socio-économiques dans les nouvelles conditions. Le Conseil a adopté aussi une déclaration "Sur la politique budgétaire de l'Etat en 2005" qui touche l'orientation sociale des réformes en cours, la transparence des finances d'Etat et le financement du secteur public.

Le Conseil a libéré Akeksandre Stoyan, suite à sa demande, de ses fonctions du président de la centrale et a élu Alexandre Yourkine au poste du président de la FSU. Avant son élection au poste du président de la centrale syndicale, A. Yourkine a été président du Syndicat des travailleurs de l'énergie nucléaire et en même temps président de l'Union internationale des syndicats des tra-

vailleurs de l'énergie nucléaire de la CEI, organisation membre de la CGS.

Le Conseil des syndicats souligne dans son message adressé à Victor Youchenko que le programme du président de la République "Les dix pas vers les gens" coïncide avec le programme d'action des syndicats adopté par le 4ème congrès de la centrale syndicale. Cela crée de bonnes perspectives pour la coopération entre les syndicats et les pouvoirs.

Le Conseil a proposé de parfaire les systèmes de la sécurité sociale d'Etat et de la pension de retraite en gardant le principe d'égalité en droits des citoyens et de justice sociale. Selon les syndicats il est nécessaire de passer à la gestion de ces systèmes sur la base paritaire avec la participation du patronat et des syndicats sous le contrôle de l'Etat. Il a été proposé de compléter la législation en vigueur par le droit des travailleurs et des syndicats de participer à la gestion des entreprises, à leur privatisation et à leur mise en faillite; d'élever le statut du Conseil national du partenariat social, ainsi que de ses structures régionales et de branche. Il est nécessaire aussi d'adopter des actes normatifs, le Code du travail tout d'abord, qui pourraient garantir aux travailleurs la réalisation de leurs droits socio-économiques.

Le Conseil a souligné que lors de la rectification du budget national il faut garantir les droits constitutionnels

aux citoyens pour que le SMIG, les pensions de retraite et les prestations ne soient pas en dessous du minimum vital.

Ukraine: interview du leader de la FSU

Alexandre Yourkine, nouveau président de la FSU, a souligné dans son interview à la presse la nécessité de consolider les efforts des pouvoirs, du patronat et des syndicats dans la réalisation des droits constitutionnels des citoyens au travail en sécurité et à la rémunération qui ne soit pas en dessous du salaire "dans les meilleurs pays voisins".

La FSU fera le nécessaire pour que le parlement change ses approches quant à la détermination du minimum vital y incluant les dépenses pour le loyer, l'assainissement, l'enseignement et l'impôt sur le revenu.

Le président de la FSU a exprimé sa conviction que les revendications des syndicats seront réalisées durant l'année en cours. Au dire de Yourkine le nouveau gouvernement a changé sa philosophie des problèmes des gens et a reconnu "que c'est l'Etat qui existe pour les gens et non pas les gens pour l'Etat". Les syndicats ont apprécié que dans les plans du nouveau gouvernement, la création des conditions économiques et de droit pour augmenter les revenus de la population et pour diminuer la différence entre les revenus des gens a trouvé la place qui lui revient. Dans cette noble tâche la centrale syndicale non seulement aidera le gouvernement mais le sou-

tiendra par ses propres méthodes syndicales.

"Nous proposons au patronat et aux pouvoirs d'arrêter "la démagogie de marché" et de se mettre sur la voie du dialogue social réel, où les intérêts de toutes les parties sont pris en considération" - a déclaré Alexandre Yourkine. Il a exprimé aussi sa conviction que le mouvement syndical d'Ukraine deviendra une partie prenante de la démocratie contemporaine.

Ukraine: les revendications des mineurs

Le Comité Central du syndicat des travailleurs de l'industrie houillère, organisation membre de la FSU, a exigé le 11 mars 2005 que le gouvernement, le ministère des Combustibles et de l'Energie, ainsi que le Groupe "Charbonnages d'Ukraine" paient la totalité des arriérés de salaires aux travailleurs de la branche. La situation avec le paiement des salaires dans les entreprises de la branche durant les derniers trois mois s'est de nouveau détériorée. En plus, les salaires dans la plupart des entreprises de la branche sont en retard sur les tarifs prévus par la législation en vigueur, les conventions générales et de branche. Cette situation a déjà provoqué des protestations spontanées dans certaines mines d'Ukraine.

Le syndicat a proposé de faire reprendre le fonctionnement du Conseil de coordination spécial pour régler la situation de crise dans l'industrie houillère.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782
+7(095) 938-8649
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

www.vkp.ru